



# Remise de distinctions pour mérite dans le Diocèse de Bâle

## Directives

Les formulaires pour une remise de distinction (médailles) dans le Jura pastoral se trouvent sur <https://www.jurapastoral.ch/jura-pastoral/Organisation/Documents-et-formulaires.html>.

Les demandes doivent être présentées en collaboration avec les conseils des communes ecclésiastiques/paroisses et signées par le responsable de la paroisse / de l'Unité pastorale (répondant). Tous les formulaires de demande doivent être envoyés à la chancellerie diocésaine à l'adresse suivante:

Ordinariat épiscopal, Chancellerie, Baselstrasse 58, case postale, 4502 Soleure.

### 1. Distinction épiscopale « Fidei ac meritis »

La distinction épiscopale « Fidei ac meritis » (pour fidélité et mérite) comprend une médaille dorée munie d'un ruban jaune et blanc et un diplôme rédigé en français.

Elle est décernée:

dès 25 ans de service aux :

- *Sacristains et sacristines*
- *Organistes*
- *Directrices ou directeurs de chœurs*
- *Présidentes ou présidents de chorales*
- *Membres de comités des « Sainte-Cécile »*
- *Membres de conseils de paroisses et de communes ecclésiastiques*
- *Collaboratrices et collaborateurs bénévoles*

dès 40 ans de service aux :

- *Membres de chorales*

Délai de livraison: 2 semaines.

Coût: CHF 200. – (plus frais d'emballage et de port).

Sur demande, le diplôme et la médaille peuvent être livrés présentés sous un cadre doré. Cette variante coûte CHF 300. – de plus.

### 2. Distinction papale « Bene Merenti »

La distinction papale « Bene merenti » (pour bien méritant) est une médaille dorée munie d'un ruban jaune et blanc accompagnée d'un diplôme rédigé en latin.

Elle est décernée dès 40 ans de service aux :

- *Sacristains et Sacristines*
- *Organistes*
- *Directrices ou directeurs de chœurs*
- *Présidentes ou présidents de chorales*
- *Membres de comités des « Sainte-Cécile »*
- *Membres de chorales (ayant déjà obtenu la décoration épiscopale)*

- *Membres de conseils de paroisses et de communes ecclésiastiques*
- *Collaboratrices et collaborateurs bénévoles*

Délai de livraison: 4 à 6 mois

Coût: CHF 250.– (plus les frais d'emballage et de port).

Sur demande, le diplôme et la médaille peuvent être livrés présentés sous un cadre doré. Cette variante coûte CHF 300. – de plus.

Remarque: Selon la tradition et la pratique habituelle au sein de la Fédération des Céciliennes du Jura, la distinction « Bene merenti » est remise dès 50 ans de service.

### **3. Distinction de la Fédération des Céciliennes du Jura (FCJ)**

Pour les membres des chorales Sainte-Cécile de la FCJ, une distinction est décernée dès 20 ans de service.

Il s'agit d'une icône qui est remise lors des Fêtes centrales ou régionales, sur demande des sociétés.

Les demandes doivent être adressées au président de la Fédération des Céciliennes du Jura, M. Marco Roth, Sous-Chaux 22, 2740 Moutier, [roth\\_marco@bluewin.ch](mailto:roth_marco@bluewin.ch) .

Responsable :                   Vicaire général/ Délégué-e épiscopal-e pour le Jura pastoral  
Première publication :   01.02.2013  
Dernière mise à jour :     21.07.2023